



Colloque du gEvaPP 2022 :

Emancipation, institution, évaluation ***Un triptyque pour penser une évaluation émancipatrice ?***

23, 24 et 25 février 2022

MISHA, Université de Strasbourg

Organisé par le gEvaPP et le LISEC

Site du colloque : www.gevapp.org

En inscrivant résolument sa problématique dans le triptyque « émancipation, institution, évaluation », ce colloque, qui prolonge les dernières manifestations scientifiques du gEvaPP, nourrit l'ambition de contribuer à penser, à théoriser, à interroger la notion « d'évaluation émancipatrice ».

A partir d'un premier constat que la plupart des travaux envisagent l'émancipation dans une approche et une rhétorique marxistes, ce colloque propose de s'appuyer sur une définition plus large et plus ouverte de l'émancipation (Galichet, 2014 ; Marcel et Broussal, 2017). Elle est envisagée naturellement comme un processus de lutte, inscrit au niveau individuel ou au sein d'un collectif, accompagnant l'extraction de la place assignée à l'acteur (professionnelle, sociale, personnelle, relationnelle, etc.) d'une part, mais aussi comme son déplacement vers une nouvelle affiliation ou reconnaissance plus proche de ses aspirations, voire même « un gain en humanité » (Vial, 2012, p. 9).

A partir du deuxième constat que la plupart des écrits considèrent l'émancipation dans un contexte militant (politique, syndical, associatif) propre à la *professionnalisation-profession* (Gremion, sous presse; Wittorski, 2014), ce colloque revendique clairement le choix de la confronter à des contextes, professionnels et/ou scolaires, caractérisés par une structuration institutionnelle marquée par la *professionnalisation-efficacité du travail* et d'étudier ainsi les conditions influençant la compatibilité ou complémentarité entre le mouvement d'émancipation des personnes ou des collectifs et celui d'institutionnalisation.

A partir du troisième constat que de nombreux écrits et propos associent l'évaluation à la certification et au contrôle, ce colloque insiste sur la vision qu'en a le gEvaPP, l'évaluation des pratiques étant comprise au sens large comme une dialogique cherchant à saisir la réalité, à la rendre intelligible, et ce non seulement à des fins de contrôle mais aussi à des fins de développement (Figari et Gremion, 2020)

Ainsi, en lien avec l'identité scientifique du gEvaPP, ce colloque oriente l'observation des interrelations entre institutionnalisation et émancipation vers la focale de l'évaluation telle que définie précédemment. Cela lui fournit l'opportunité de promouvoir la notion « d'évaluation émancipatrice » dont il propose de faire le fil rouge de ce colloque.

L'orientation générale de notre colloque est également à mettre en lien avec la tendance actuelle de renforcement des logiques néo-libérales au travers, en particulier, des politiques de professionnalisation et le nouveau management de la fonction publique. Ainsi, les travaux récents soulignent, sous leur influence, le risque de dilution du sens du travail et des projets qui peuvent conduire à l'anomie (Aballéa, 2014), l'inflation des procédures administratives, l'accélération des contrôles et des demandes de redditions de comptes, la folie évaluative (Abelhauser et al., 2011), en bref la réduction spectaculaire de l'autonomie des acteurs caractéristiques de notre « modernité tardive » (Rosa, 2018) et œuvrant parfois même à la déprofessionnalisation des personnes. Nous retrouvons des conclusions similaires dans des contextes proches mais divers : l'enseignement, la formation, l'action sociale, le médico social, l'animation, le soin et la santé, etc. Nous pourrions même avancer qu'au travers de leurs prescriptions, les politiques de professionnalisation s'évertuent à placer l'émancipation « sous contrôle » ce qui semble pouvoir être également source de déprofessionnalisation ou d'anomie professionnelle.

Dès lors, est-il acceptable d'avancer la notion « d'émancipation professionnelle » (Vivegnis, 2016 ; Marcel et Broussal, 2021, à paraître) ? Ce colloque souhaite offrir l'occasion d'en débattre également. Ses organisatrices et organisateurs pensent que, face à cette offensive de restriction des initiatives et des libertés professionnelles, des formes de luttes et de résistance, entre autres effets, peuvent émerger. Elles peuvent se manifester au niveau individuel d'abord, sans doute dans le sens d'une « vraie vie » (Jullien, 2020), permettant de dépasser la non-vie professionnelle dans laquelle les politiques de professionnalisation tentent parfois d'assigner les acteurs. Mais, quand ils sont au service de l'émancipation, fusse-t-elle en contexte professionnel, les combats ne sont-ils pas d'abord et principalement collectifs (Freire, 1974), entrant en résonance avec la pensée de Rosa (2018) ?

Au sein de ce colloque, les échanges et les réflexions seront organisés autour de trois axes interdépendants :

- 1) Les communications présentées se donneront pour première fonction de rendre compte des diverses **modalités et composantes des processus d'émancipation** au sein de divers contextes institutionnels, même parfois rigidifiés par certaines politiques de professionnalisation.
- 2) Pour ce faire, sera privilégiée une entrée par (ou via une focale sur) l'évaluation des pratiques professionnelles. Elle nécessitera de **théoriser et d'opérationnaliser l'évaluation à des fins d'émancipation professionnelle ou l'évaluation qui, sans en faire sa finalité, provoque ou restreint l'émancipation**. Cette évaluation pourra cibler les pratiques de l'acteur individuel mais aussi de l'acteur collectif, une évaluation qui pourra privilégier le versus des apprenants (dans le cas de pédagogies émancipatrices (Rancière, 1987), celui des formés, celui des soignés, etc. (selon les modalités de « pratiques émancipatrices » (Bacqué et Biewener, 2015) ou le versus professionnel (dans l'enseignement, la formation, l'éducation populaire, l'action sociale, le médico social, l'animation, le soin et la santé, etc.)
- 3) Enfin, en s'appuyant sur les derniers travaux s'intéressant à l'évaluation, les communications pourront fournir **une contribution à la définition, à la théorisation et à la critique de la notion « d'évaluation émancipatrice »**. Il ne s'agit plus ici d'évaluer le processus d'émancipation mais d'assumer de « prendre part » à ce processus, en tant qu'éducateur (au sens large) ou en tant que chercheur. L'évaluation accède alors pleinement à l'acte politique.

Cette notion « d'évaluation émancipatrice » soulève de très nombreuses et importantes

questions parmi lesquelles, nous citerons, sans exhaustivité, celle des statuts des évaluateurs et des évalués, celle du choix ou de la combinaison d'une approche individuelle et d'une approche collective, celle de sa référentialisation et de sa dimension critique, celle de son positionnement et de sa fonction par rapport à l'institution, celle des dispositifs et des outils, celle de son « rapport » à l'éducation, l'enseignement ou la formation (Broussal, 2019), celle de la contribution de la recherche (notamment participative), etc.

Références bibliographiques (Normes APA 7)

- ABALLÉA, F. (2014). L'anomie professionnelle. *Recherche & Formation*, 72, 15-26 [En ligne]. <http://rechercheformation.revues.org/2014>
- ABELHAUSER, A., SAURET, M.-J. et GORI, R. (2011). *La Folie Evaluation : Les nouvelles fabriques de la servitude*. Fayard.
- BACQUÉ M.-C. et BIEWENER C. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice ? La découverte*.
- BROUSSAL, D. (2019). Émancipation et formation : une alliance en question. *Savoirs*, 51(3), 13- 58.
- FIGARI, G. et GREMION, C. (2020). *Vers une évaluation dialogique ?* Dans N. Younès, C. Gremion et E. Sylvestre (dir.), *Évaluations, sources de synergies* (p. 250 267). Les Presses de l'ADMEE.
- FREIRE P. (1974/1969). *Pédagogie des opprimés*. Éditions Maspero.
- GALICHET, F. (2014). *L'émancipation. Se libérer des dominations*. Chronique Sociale. HADJI, C. (2021) *Le défi d'une évaluation à visage humain : dépasser les limites de la société de performance*. ESF.
- JULLIEN, F. (2020). *De la vraie vie*. Éditions de L'observatoire.
- MARCEL, J.-F. et BROUSSAL, D. (dir.) (2017). *Émancipation et recherche en éducation : conditions de la rencontre entre science et militance*. Éditions du Croquant. MARCEL, J.-F. et BROUSSAL, D. (2021). Évaluer l'émancipation professionnelle des enseignants. Dans C. Gremion, C. et De Power, C. (dir.), *Comment évaluer la professionnalité émergente ?* (pp. nnn-nnn). De Boeck.
- RANCIÈRE, J. (1987). *Le maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. Fayard.
- ROSA, H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. La découverte. YOUNÈS, N., GREMION, C. et SYLVESTRE, E. (dir.). (2020). *Évaluations, sources de synergie*. Presses de l'ADMEE.
- VIAL, M. (2012). *Se repérer dans les modèles de l'évaluation méthodes dispositifs outils*. De Boeck université.
- VIVEGNIS, I. (2016). *Les compétences et les postures d'accompagnateurs au regard du développement de l'autonomie et de l'émancipation professionnelles d'enseignants débutants : étude multicas* [thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières]. <http://www.archipel.uqam.ca/9331/>

La crise du COVID n'a peut-être pas fini de nous apporter des surprises Mais pour le moment, nous prévoyons des communications orales et des symposiums organisés sur site (MISHA, Strasbourg) alors que les communications par capsule vidéo pourront être faites à distance ou en présentiel. Dans tous les cas, quelles que soient les conditions sanitaires du moment, l'organisation du colloque sera maintenue, que ce soit en présentielle, à distance ou dans un format mixte.

Communiquer durant ce colloque

Les contributions consisteront en des :

- **Travaux de recherche**

La contribution relatera soit une recherche avec un recueil de données empiriques (enquêtes, recherches-actions, etc.) soit une recherche théorique.

- **Développements d'outils**

La contribution se basera sur un corpus de techniques mis au profit de l'outil présenté.

- **Témoignage d'expériences et de pratiques**

La contribution analysera des pratiques ou des situations rencontrées dans la pratique.

- **Réflexions et contributions critiques aux thématiques du colloque**

La contribution présentera une réflexion ou prise de position étayée par des références théoriques.

Trois modalités de communications sont proposées :

- **Communication orale**

Cette modalité consiste en une présentation orale de vingt minutes suivie de dix minutes d'échange avec l'auditoire.

- **Symposium**

Cette seconde modalité offre la possibilité de proposer des symposiums courts aux environs de 5 à 7 communications sur 2 plages de 90 minutes ou des symposiums longs de 10 à 14 communicants sur 4 plages de 90 minutes. Petite contrainte : pas plus de 2 communications d'une même institution et pas plus de trois communications d'un même pays !

- **Capsule Vidéo**

Cette dernière modalité offre la possibilité d'une présentation orale de 5 minutes maximum, préalablement enregistrée en vidéo. Un espace leur sera dédié durant le colloque et elles pourront être visionnées durant toute la durée de la rencontre. Leurs auteurs répondront aux questions en présentiel ou via des outils numériques de communication synchrone.

Les communications sont évaluées sur la base des critères présentés [dans ce document](#)

Pour les trois modalités de contribution, une proposition écrite de communication, sous forme de résumé, est à envoyer à colloque.gevapp@gmail.com d'ici le 30 septembre 2021 en précisant la modalité choisie (symposium, communication orale ou capsule vidéo).

La proposition de communication, de symposium ou de capsule vidéo est à rédiger au format .doc ou .docx et comprend :

- le nom du ou des auteur(s), leur(s) adresse(s) e-mail et institution(s) de rattachement
- un titre
- l'axe dans lequel la communication s'inscrit
- un résumé court sans bibliographie (1500 signes maximum, espaces compris)
- 3-5 mots-clés
- un résumé long avec bibliographie (4500 signes maximum espaces comprises et références bibliographiques non comprises) OU la vidéo

de maximum 5 minutes.

La proposition de capsule vidéo doit d'abord être rédigée sous la forme d'un texte au format .doc ou .docx et comprend les mêmes informations qu'une communication orale.

Une fois acceptée, il faudra envoyer un fichier en format (2 giga-octets maximum) d'une durée de 5 minutes maximum selon des information qui vous seront adressées en même temps que l'avis d'acceptation.

La proposition de symposium est à rédiger au format .doc ou .docx et comprend :

- le nom du ou des coordinateur(s) du symposium, leur(s) adresse(s) e-mail et institution(s) de rattachement
- un titre
- un résumé avec bibliographie (3000 signes maximum, espaces comprises)
- 3-5 mots-clés
- puis les textes des 5 à 14 communications constituant le symposium, selon les consignes présentées ci-dessus.